

## **Commission pour l'adaptation du laboratoire IRIF aux défis environnementaux**

**MOTIVATIONS:** Les enjeux environnementaux, et en particulier le défi du changement climatique, vont définir l'avenir de notre société et doivent donc être pris en compte dans notre travail et notre manière de pratiquer la recherche et l'enseignement.

**OBJECTIF:** À l'issue d'un processus transparent et démocratique, Le laboratoire transformera ses pratiques de la recherche afin d'initier une transition écologique durable tout en gardant des conditions de travail de qualité.

**PROCESSUS:** Une commission composée de membres du laboratoire est mandatée pour un an afin de proposer différents scénarii d'adaptation de nos pratiques de travail, et réfléchir à nos thèmes de recherche. Au terme de cette période, les membres du laboratoire se prononceront afin de prendre des décisions au sein de l'unité. Ces adaptations seront intégrées à une charte environnementale et/ou au règlement du laboratoire.

### **Initiation du processus**

Le conseil de laboratoire établit la composition de la commission, après avoir sollicité l'ensemble des membres de l'unité afin de susciter des volontaires. Le conseil veillera à une représentation équilibrée du laboratoire.

Le conseil de laboratoire détermine également les modalités de la validation du processus, qui pourra prendre la forme d'un vote lors d'une assemblée générale dont la date sera fixée lors de la première réunion de la commission.

### **Rôle de la commission**

Le rôle premier de la commission sera :

- d'établir différents scénarii de réduction de l'impact environnemental et en particulier de l'empreinte carbone du laboratoire, et
  - de donner une description précise de leur implémentation.

Pour cela, la commission :

- se renseignera sur les initiatives similaires dans d'autres laboratoires,
  - se basera sur des données chiffrées (bilan carbone du laboratoire) et des objectifs chiffrés (accord de Paris ou rapports du GIEC par exemple).
  - la commission estimera l'impact de ses propositions sur la qualité de travail des membres du laboratoire, éventuellement en différenciant suivant les catégories.

La commission aura aussi pour tâche :

- d'animer un débat sur le sujet au sein du laboratoire, et d'initier toute activité de sensibilisation et de formation des membres du laboratoire qui serait jugée utile, et
- de communiquer sur l'état d'avancement de ses réflexions.

### **Budget**

La commission disposera d'un budget lui permettant de faire venir des intervenants extérieurs et de financer les activités de sensibilisation et de formation. Une demande de budget a été faite auprès du CNRS, et le laboratoire complètera si nécessaire.

### **Valorisation**

Afin que ce travail puisse être réutilisé :

- des représentants d'autres laboratoires pourront être invités par la commission comme observateurs, et
  - le déroulement du processus sera décrit et documenté dans un rapport public.